



GRRRRE!

Une publication de Sud éducation académie de Grenoble

Bimestriel n° 72
fév - mars 2014

Édito



LE MAUVAIS TOUR DE PEILLON

Ou... Qui veut noyer son chien...

TOUS AUX ABRIS !

L'immense majorité des commentaires qui ont accompagné la publication en décembre dernier des résultats de l'enquête PISA ont confirmé la prophétie de Vincent Peillon qui annonçait dès le mois d'octobre le « décrochage total » des performances scolaires de la France dans le classement international. Qu'on se le dise : notre système éducatif autrefois distingué agonise lentement mais sûrement et s'enfoncé inexorablement dans les profondeurs de la statistique.

Pour le ministre de l'Éducation nationale ce constat désolant aura été une sorte d'aubaine censée justifier les réformes mises en œuvre sous son autorité. Celle des rythmes scolaires en premier lieu, qui n'a pas obtenu l'adhésion escomptée, et celles qui vont venir quand, l'espère-t-il, cette première potion sera avalée. Cette posture volontariste était elle aussi attendue puisque à chaque édition de l'enquête, on nous sert la même litanie sur l'urgence de la situation, le bien fondé des politiques du moment et sur l'irresponsabilité de ceux qui s'y opposent.

POUR LE MINISTRE, CE CONSTAT FAIT PAR PISA AURA ÉTÉ UNE SORTE D'AUBAINE POUR JUSTIFIER LES RÉFORMES MISES EN ŒUVRE SOUS SON AUTORITÉ.

Ce qui a pu surprendre, par contre, c'est le déferlement inédit d'experts plus ou moins

experts, d'analystes de tout poil, de spécialistes aux estampilles les plus diverses qui se sont répandus dans les médias pour sonner le tocsin et suggérer les remèdes les plus variés. Dans cette espèce de course à l'échalote d'un nouveau genre, tout le monde a eu sa chance, même les illuminés venus nous expliquer sur les plateaux de télévision que la faillite du système éducatif était due aux statuts du personnel enseignant et que les choses se passent bien mieux de l'autre côté du Rhin parce que les profs n'ont pas le droit de grève ! (voir les interventions de l'historien réactionnaire Dimitri Casali, complaisamment invité par de nombreuses chaînes dont Arte, qu'on a connu mieux inspirée). Mais ce déchaînement médiatique ne doit pas nous empêcher d'essayer d'y voir plus clair en nous interrogeant sur ce que nous montre et nous ne montre pas l'enquête PISA.

PISA HUT

Le programme PISA est un protocole d'évaluation des systèmes éducatif conduit par l'OCDE depuis l'année 2000. Il repose sur une batterie de tests réalisés tous les trois ans auprès d'un échantillon représentatif d'élèves de 15 ans. Trois domaines de compétences sont pris en compte : la compréhension écrite, les sciences, et les mathématiques. L'enquête est renouvelée tous les trois ans en donnant la priorité à chaque session et à tout de rôle à l'un des trois domaines. Il faut donc neuf ans pour prendre une mesure plus précise de l'évolution des compétences dans un domaine donné.

↳ Suite p 2

Temps d'accueil :

HALTE AU

TRAVAIL GRATUIT !

DÉBUT JANVIER, NOUS AVONS ENVOYÉ AUX ÉCOLES PRIMAIRES DE L'ACADÉMIE UN MAIL D'INFORMATION CONCERNANT LES TEMPS D'ACCUEIL DE 8H20 / 8H30 ET 13H20 / 13H30. NOUS DONNIONS AUX ENSEIGNANTS DU 1ER DEGRÉ LA CONSIGNE SYNDICALE DE DÉDUIRE LES TEMPS D'ACCUEIL EFFECTUÉS DE LEURS 108 HEURES ANNUELLES^[1]. EN EFFET, LE RECTORAT DE GRENOBLE RENCONTRÉ DÉBUT OCTOBRE, A RECONNU AVEC NOUS QU'AUCUN CADRE RÉGLEMENTAIRE NE PERMETTAIT DE COMPTABILISER CE TEMPS DE TRAVAIL EFFECTUÉ EN DEHORS DES 24H DEVANT ÉLÈVES.

Rapidement, de nombreux messages sont parvenus à notre syndicat, en grande majorité positifs et témoignant du fait que des collègues ou conseils des maîtres s'emparaient de notre proposition. Les messages de quelques enseignants reflétaient cependant de l'incompréhension, voire une forte opposition. Pour ces derniers, notre démarche était jugée « mesquine ». Optimistes que nous sommes, nous espérons que les moins convaincus d'entre vous saurons, à la lecture de cet article, mieux comprendre comment nous en sommes arrivés à lancer une telle consigne syndicale.

Pour commencer, notons que le représentant du Rectorat de Grenoble que nous avons rencontré a, lui aussi, jugé « mesquine » notre démarche. Un couplet plus loin, la conscience professionnelle et le dé-

vouement des enseignants étaient invoqués. Juste avant que les larmes ne nous montent aux yeux et que nous présentions nos excuses pour tant de couardise, nous avons repensé aux collègues qui, de plus en plus nombreux, font le constat que leurs conditions de travail sont de plus en plus difficiles, que la hiérarchie tape de plus en plus fort et de plus en plus injustement sur ces travailleurs « dévoués », qu'on leur demande toujours plus pour être payés toujours pareil jusqu'à une retraite repoussée toujours plus loin. Nous avons donc simplement répondu au représentant du Rectorat que « en matière de mesquinerie, c'est pas nous qui avons commencé ». Digne d'une cour de récréation, pas très glorieux. Mais que répondre d'autre ?

Donc oui, nous poussons la vilénie jusqu'à donner aux collègues une arme destinée à reconquérir un droit tout simple : refuser de travailler gratuitement. Nous conviendrons que tout le monde est en droit de ne pas partager ce point de vue avec nous et nous réjouissons que nos plus farouches opposants n'aient pas hésité à nous interpeller avec, souvent, de très bonnes questions : « n'y a-t-il pas des sujets plus importants qui nous concernent sur lesquels votre syndicat devrait se mobiliser ? Ne craignez-vous pas de perdre toute crédibilité dans ce genre de combat ? »

Nous répondrons que oui, bien sûr, d'autres combats sont à mener, que nous ne les perdons pas de vue. Que, ça n'a pas pu vous échapper, Sud éducation Grenoble est en ce moment-même dans le combat contre l'absurde et sclérote réforme des rythmes scolaires. Que oui, il faudra bien un jour finir par dézinguer le fichage gé-

ralisé des élèves, le désastreux socle-commun-des-compétences-fabrique-de-chair-à-patron, les hiérarques ivres de leur petit pouvoir, etc. La liste est malheureusement bien trop longue.

Quant à notre crédibilité, nous laisserons le lecteur juger sur pièce. Nous rappellerons simplement ici notre volonté farouche de rassembler les personnels désireux de se réapproprier leur métier, leurs droits, refusant de courber l'échine sur leur lieu de travail, souhaitant stopper par tous les moyens les incessantes régressions que nous subissons depuis trop longtemps.

Ces dernières années dans notre pays, nos entreprises, notre chère Éducation nationale, se sont immiscées insidieusement de sales idées culpabilisantes au sujet de notre positionnement devant le travail : il faudrait être de façon permanente performant, compétitif, efficace, et surtout, au service de... Il serait somme toute normal d'en faire toujours un peu plus, un peu plus fort, un peu plus loin, et cela en réfléchissant le moins possible... De moins en moins de personnes sont là pour rappeler que nous sommes des êtres humains qui peuvent être, en effet, passionnés par leur travail, mais aussi par le reste de leurs vies, leurs amours, leurs arts, leurs sports, leurs familles. Cet épanouissement n'est possible que dans un climat de sérénité au travail et commence d'une part par des conditions de travail acceptables, et d'autre part par le respect que notre hiérarchie nous doit.

Ces fondamentaux, Sud éducation sera toujours là pour les rappeler.

[1] Toutes les informations sur notre site : <http://www.sudeducationgrenoble.org>



Illustration : Banksy, détournement de l'oeuvre de J-F Millet « Des glaneuses » (1857)

L'objectif de l'enquête, selon l'OCDE, est de « mesurer l'adaptation des jeunes aux conditions de la société », celle visiblement que les dirigeants des membres de cette même OCDE appellent de leurs vœux puisque un certain nombre d'items complémentaires soumis aux élèves portent sur la vie quotidienne et consistent par exemple à évaluer le cours des actions ou les conditions d'un prêt ! Sur la base de ces évaluations, PISA établit un classement international des systèmes éducatifs. Celui qui vient d'être publié correspond à l'enquête menée en 2012 qui donnait la priorité aux mathématiques.

QUI VEUT NOYER SON CHIEN...

C'est le classement de la France, ou plutôt son déclassement (de la 23^{ème} en 2009 à la 25^{ème} aujourd'hui, toutes disciplines confondues) qui a suscité l'émotion la plus vive, sans que l'on s'interroge vraiment sur la pertinence de cette donnée. Le classement établi par PISA n'a de sens en effet que sur cette très courte période de 3 ans au cours de laquelle le nombre d'États pris en compte n'a pas varié : 65 en 2012 comme en 2009. Avant cette date, le nombre de pays participant à l'évaluation internationale évolue sans cesse (45 pays par exemple en 2003) ce qui bouleverse mécaniquement la hiérarchie. En outre, les « pays » qui caracolent en tête depuis leur entrée dans le programme PISA, Shanghai (pour la Chine), Hong-Kong et Singapour, sont des cités qu'il est peu probant de comparer à des États qui organisent leurs évaluations sur un territoire beaucoup plus vaste et diversifié. Enfin s'agissant de la France, sur ces 3 dernières années, la baisse n'est pas uniforme : elle ne concerne que les mathématiques (- 3 places) ; l'écrit lui se maintient à la 21^{ème} place en augmentant le nombre de points obtenus aux tests et les sciences ont progressé d'une place (26^{ème}). Difficile dans ces conditions de parler de dégringolade.

Avant de déclencher les balises de détresse, il faudrait également, s'interroger sur la fiabilité du thermomètre. Les statisticiens de PISA admettent eux-mêmes une marge d'erreur de 5 points dans le calcul synthétique des performances. De quoi prendre un certain recul vis-à-vis des chiffres présentés, les écarts de rang de pays à pays étant le plus souvent inférieurs à cette marge. D'autant que tous ne sont pas logés à la même enseigne vis-à-vis des critères retenus pour l'évaluation. Procéder à celle-ci sur la tranche des jeunes de 15 ans n'a pas la même incidence en France, où l'âge de la scolarité obligatoire est supérieur, et dans les pays où les élèves les moins « performants » ont pour la plupart déjà quitté le système éducatif. Chaque État dispose de surcroît de marges d'ajustement substantielles pour la constitution du panel sur lequel ils procèdent à l'évaluation. Dans notre pays, la Direction de la Prospective qui a été missionnée par le mi-

nistère pour mener l'enquête PISA a de tout temps choisi de limiter les exemptions permises par le programme. Les élèves inscrits en ZEP ou dans les IME sont ainsi surreprésentés par rapport à la moyenne enregistrée sur l'ensemble des États concernés pour ce type de population scolaire... et le moins que l'on puisse dire, c'est que notre administration ne court pas après le résultat, contrairement à ce qui peut se passer ailleurs ! On pourrait évoquer également les différences entre les systèmes de notation de pays à pays qui influent sur leur traduction en points PISA, sur la non prise en compte de la grande variabilité des méthodes pédagogiques favorisant les systèmes qui recourent massivement aux évaluations par QCM, etc.

Il semble bien difficile dans ces conditions de tirer quoi que ce soit du classement effectué par PISA, enquête après enquête, surtout lorsque les variations sont minimes comme c'est le cas pour la France. Notre pays se situe dans la moyenne de pays de l'OCDE, comme en 2009, en perdant 2 places et quelques points, voilà tout. Les rapporteurs qui ne cachent pas les marges d'erreur inhérentes à leur grille d'évaluation n'en disent d'ailleurs pas grand-chose. Le point qu'ils soulignent par contre, en ce qui concerne notre pays, c'est l'approfondissement des écarts entre les résultats des meilleurs élèves et ceux des moins bons. Cette évolution négative pèse d'ailleurs sur le « déclassement » constaté et dévoile une tendance lourde, propre à notre système éducatif, beaucoup plus significative que les données comparatives

LA FRANCE, CHAMPIONNE DES INÉGALITÉS SCOLAIRES ? EN VOILÀ UNE SURPRISE !

qui, nous l'avons vu, n'ont pas beaucoup de sens. La France, championne des inégalités scolaires ! En voilà une surprise, quand les enquêtes de l'INSEE nous démontrent année après année que le fossé s'accroît entre le niveau de vie des plus riches qui augmente, et celui des plus pauvres qui ne fait que baisser, que le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté n'a cessé d'augmenter et dépasse aujourd'hui 14% de la population !

DE CELA, LE MINISTRE NE NOUS ENTRETIENT GUÈRE LORSQU'IL S'AGIT DE DEVANT LES CAMÉRAS EN BRANDISSANT LE DERNIER RAPPORT PISA, PAS PLUS QU'IL NE S'ATTARDE SUR LES SALAIRES DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE, POINTÉS PAR CE MÊME RAPPORT COMME LES PLUS BAS PARMIS LES PAYS DE NIVEAU COMPARABLE. COMME POUR SES PRÉDÉCESSEURS OU CERTAINS DE SES HOMOLOGUES EUROPÉENS ACTUELS, CES ENQUÊTES RÉALISÉES SOUS L'ÉGIDE DE L'OCDE SERVENT SURTOUT À ESSAYER DE LÉGITIMER LES RÉFORMES DOULOUREUSES QU'ON VOUDRAIT NOUS FAIRE ACCEPTER SANS COUP FÉRIR.

PAS SÛR QU'ELLES SUFFISENT À NOUS ENDORMIR...

RÉFORMES DES STATUTS : RESTONS VIGILANTS !

LE RÉCENT RÉTROPÉDALAGE DE PEILLON À PROPOS DU STATUT DES PROFS NE DOIT PAS NOUS TROMPER : IL FAUT RESTER MOBILISÉ ET VIGILANT DANS LES MOIS ET MÊME ANNÉES À VENIR...

UN SIMPLE REPLI TACTIQUE

Il faut être réaliste : la gauche se moque bien des enseignants depuis belle lurette (merci Allègre, pour ne citer qu'un symbole), et lorsqu'elle le fait c'est pour les flatter dans le sens du poil avant des échéances électorales importantes. On l'a vu pour la dernière fois lors de la campagne présidentielle de 2012. Et c'est ce qui est en train de se passer une nouvelle fois : la perspective d'une déroute lors des prochaines élections mu-

nicipales et européennes incite les éléphants du PS à mettre la pédale douce, d'autant que les signes d'exaspération se multiplient dans le pays... Ce n'est donc certainement pas par souci de dialogue ou du bien-être du corps professoral que le ministre a suspendu ses tirs de barrage, mais bien plutôt par simple tactique politicienne. Mais sur le fond, rien n'a changé...

LE PIRE EST ENCORE À CRAINDRE

Car dans les têtes de ces responsables de « gauche », on n'a pas abandonné ses idées de mise au pas de ces fonctionnaires fainéants et trop nombreux. Parce que l'idéologie qui préside à ces tentatives de nouvelle régression sociale n'a évidemment pas évolué depuis le mois de décembre dernier. Droite ou gauche : tous les politiques sont implicitement d'ac-

cord sur les conclusions de l'étude PISA, sur celles du rapport Thélot ou les « recommandations » de l'OCDE. Dernière les « débats » de façade ou les invectives médiatiques, le fond reste le même entre Peillon et ses prédécesseurs (Darcos et Ferry ont d'ailleurs approuvé les idées du ministre de « gauche »)...

RÉFORMES = RÉGRESSIONS !

La casse (plutôt que la réforme) des statuts de 1950 a entre autres comme objectif d'annualiser le temps de travail pour « soumettre [les profs] à la réglementation sur le temps de travail applicable à l'ensemble de la fonction publique ». Les conséquences sont multiples et dangereuses : le temps de travail des professeurs serait ainsi entièrement soumis au chef d'établissement, dans la li-

mite des 1607 heures annuelles, et notamment pourrait progressivement être imposée une présence dans l'établissement de 35 heures par semaine (comme l'avait proposé la candidate Ségolène Royal en 2007 – laquelle avait pour lieutenant un certain... Peillon !). Le temps de travail augmentera... mais pas les salaires bien sûr. Et ce n'est pas pour rien que le ministre veut diminuer la durée des vacances... C'est ça le changement !

RESTONS DONC MOBILISÉS ET TRÈS VIGILANTS : APRÈS LES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES, ATTENDONS-NOUS À CE QUE LA « GAUCHE » REPARTE AU COMBAT CONTRE LES STATUTS DES PROFS !

Une nouvelle utilisation des TICE : le flicage des enseignants Enfin, l'ordre règne !

Quelle ne fut pas ma joie, après cette journée de travail, de voir arriver le directeur de l'école dans laquelle j'enseigne avec, à la main, une liste. Des noms... les noms de tous et toutes les fainéant-es, les anti-hiérarchies, les traîne-savates, les rouges, les rouges et noirs, les renégats, les qui-crachent-dans-la-soupe, les

qui-sont-jamais-contents, les je-m'en-foutistes, les aquabonistes et peut-être même des pédagoges... bref tous celles et ceux qui, à ce jour, ne se sont pas encore connectés à MAGISTER, le site de formation par internet de notre département.

Mon cher Inspecteur de l'Éducation nationale l'avait envoyée à tous les directeurs de la cir-

conscription, sans commentaire bien sûr, juste pour signaler qu'on les connaît, qu'on a les noms de ceux qui ne se sont pas connectés. Mais après quelques clics sur MAGISTER, on ne leur en tiendra pas rigueur ! J'espère que, demain, mon directeur leur transmettra le message...

Enfin on va reconnaître mon implication, ma loyauté envers



l'Éducation nationale. Grâce à internet, l'inspecteur-trice saura que je suis allé sur le forum discuter de pédagogie à 21h38, que j'ai mis en ligne un défi-maths, que j'ai passé plus de 2 heures à me former, ...moi !

Suite : Audience au tribunal prud'homal de Valence le 7 décembre 2013 pour nos 4 collègues en CAE-CUI

Ce vendredi de décembre, les 8 collègues (dont 4 soutenus par le SNUIPP, et 4 par Sud éducation) étaient défendus par leur avocat pour que le tribunal Prud'homal de Valence puisse statuer sur les faits : ces collègues en contrat aidé ont-ils / ont-elles bénéficié d'une formation suffisante dans le but de leur « réinsertion professionnelle » - jargon néo-libéral oblige.

En effet, l'employeur (ici le Ministère de l'Éducation nationale, donc l'État) ne verse pour ces contrats en général guère plus de 15% ou 20 % des sa-

laire, mais doit fournir aux personnels une formation professionnelle pour qu'ils retrouvent du travail ensuite. Le reste étant financé par l'État - encore lui ...

Les échanges entre les avocats ont permis de souligner l'ambiguïté de ces situations qui fournit l'argumentation de la défense : la convention tripartite est signée par Pôle Emploi, un collège/lycée qui prête sa structure et le/la concerné-e. Dans cette mesure : qui est responsable ? Le collège / Lycée ? Le MEN ? On ne savait pas, quoi...

Des dizaines (centaines ?) de cas similaires ont déjà été jugés

en France, et dans une grande majorité des cas, le contrat a été requalifié en CDI comme le veut



la jurisprudence, donnant donc aux plaignants des indemnités de l'ordre de 10 000 euros. Malgré compensation pour des collègues qui ont été embauchés souvent sur des durées de 6 mois renouvelable 4 fois pour moins de 700 euros mensuels et 26h hebdomadaires.

NOUS ATTENDONS LE RÉSULTAT QUI SERA RENDU LE 7 FÉVRIER 2014, ET APPELONS TOUS ET TOUTES LES COLLÈGUES QUI LE SOUHAITENT À NOUS CONTACTER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS.

Bulletin d'adhésion - année scolaire 2013 - 2014

Nom : Prénom :
 Adresse personnelle :
 Tél : mail :
 Fonction : corps :
 Établissement : Tél :
 Montant de la cotisation : payée en fois Nouvel-le adhérent-e



Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Salaire net mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	6 €	+ de 2200 €	251 €
+ de 600 €	15 €	+ de 2300 €	272 €
+ de 750 €	27 €	+ de 2400 €	293 €
+ de 900 €	45 €	+ de 2500 €	315 €
+ de 1000 €	54 €	+ de 2600 €	340 €
+ de 1100 €	64 €	+ de 2700 €	364 €
+ de 1200 €	75 €	+ de 2800 €	390 €
+ de 1300 €	88 €	+ de 2900 €	416 €
+ de 1400 €	102 €	+ de 3000 €	443 €
+ de 1500 €	117 €	+ de 3100 €	472 €
+ de 1600 €	135 €	+ de 3200 €	500 €
+ de 1700 €	153 €	+ de 3300 €	530 €
+ de 1800 €	174 €	+ de 3400 €	561 €
+ de 1900 €	192 €	+ de 3500 €	593 €
+ de 2000 €	210 €	+ de 3600 €	612 €
+ de 2100 €	230 €		

Joindre Sud éducation

Académie de Grenoble et section ISÈRE
 12 bis, rue des Trembles - 38100 GRENOBLE
 tel : 04 76 09 67 76
 Courriel : sudeducationgrenoble@gmail.com
 site : www.sudeducationgrenoble.org

Section ARDÈCHE
 Lycée ASTIER, quartier ROQUA
 07200 AUBENAS
 tel : 06 95 13 30 70
 Courriel : sudeduc07@no-log.org

Section DRÔME
 19, rue Rôderie - 26340 Saillans
 tel : 04 75 21 41 37
 Courriel : sudeduc26@sudeducationgrenoble.org

Section SAVOIE
 Bât. L'Axiome
 44, rue Charles Montreuil - 73000 CHAMBERY
 tel : 04 79 71 63 88
 Courriel : sudeduc73@wanadoo.fr

Section HAUTE-SAVOIE
 Chef-lieu - 74420 BURDIGNIN
 tel : 04 50 39 02 29
 47, rte du Perret - 74700 DOMANCY
 tel : 06 85 33 93 77
 Courriel : sudeduc74@sudeducationgrenoble.org

Fédération des syndicats Sud éducation
 17, bd de la Libération 93200 SAINT-DENIS
 tel : 01 42 43 90 09
 Courriel : fede@sudeducation.org
 site : www.sudeducation.org